

Procédure à suivre pour faire une demande de V.A.E.:

1. Faire une demande par l'envoi d'une lettre motivée comprenant :
 - Vos nom, prénom, et coordonnées personnelles et professionnelles
 - date du diplôme,
 - centre de formation fréquenté
 - date de l'installation et statut juridique
 - votre CV
 - une lettre de motivation

2. à laquelle devra être joint
 - le mémoire de fin de formation
 - si des stages ont été effectués, fournir les rapports de stage

Si le dossier est recevable, complet et suffisant, alors

3. Soutenance du dossier devant le jury chargé de contrôler et d'évaluer les compétences professionnelles acquises par les candidats puis examen écrit sous forme de QCM sur les différents concepts devant être connus et compris par un futur certifié sophrologue, puis évaluation sur la qualité de prise en charge d'un cas concret (mise en situation professionnelle devant une personne jouant le jeu d'être en souffrance) par le jury de validation.

Si un mémoire a déjà été soutenu par le candidat et des notes et appréciation obtenues et positives, nous validerons ces acquis, si ce n'était pas le cas : la personne devra écrire et soutenir un mémoire relatant son expérience professionnelle depuis son installation.

4. Le jury prononce ensuite la validation totale ou partielle de la demande, les résultats sont adressés par écrit, ainsi que le diplôme, si la validation des acquis est proposée.

En cas de refus partiel ou total, des préconisations seront suggérées (*par exemple un complément de formation*)